

Choix et parcours des filles et des garçons

L'orientation est sexuée. Filles et garçons ne sont pas également représenté-e-s dans les grandes filières d'enseignement, ni dans les séries de baccalauréat. Et quand ils et elles préparent la même série de bac, ce ne sont pas les mêmes poursuites d'études qui sont envisagées.

Quelques constats au niveau national ([DEPP-2014](#)) :

Les collégiennes

- obtiennent un meilleur taux de réussite au brevet
- s'orientent plus souvent vers la voie générale et technologique

Les lycéennes

- sont plus nombreuses dans la voie générale
- obtiennent un meilleur taux de réussite au baccalauréat

Les étudiantes

- poursuivent plus souvent en Licence mais moins souvent jusqu'au doctorat

Les collégiens

- s'orientent plus souvent vers la voie professionnelle
- optent plus souvent pour l'apprentissage

Les lycéens

- sont plus nombreux dans les voies technologique et professionnelle
- dans les spécialités scientifiques et industrielles

Les étudiants

- poursuivent plus souvent en DUT, BTS, classe prépa, école

« Libre-choix » portés par les intérêts, et « choix contraints » par les procédures d'orientation et d'affectation, sont en jeu dans ce processus de différenciation en fonction du genre, qui trouve ses principaux leviers dans l'effet conjugué d'une attractivité des filières technologique et professionnelle plus grande pour les garçons et des meilleurs résultats scolaires pour les filles.

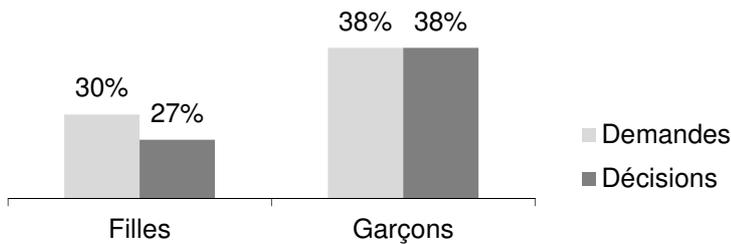
👉 l'orientation après la 3^e et après la 2^{de} GT

Source : bilan de l'orientation-REVE juin 2014

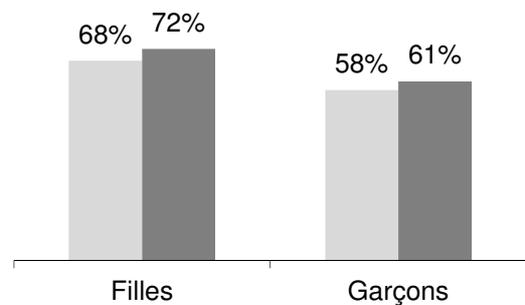
▶ Après la 3^e générale

La voie générale et technologique est plus demandée par les filles et la voie professionnelle, plus demandée par les garçons : un écart de 10 et 8 points les sépare, que les décisions entérinent.

Taux d'orientation vers la voie pro (seconde pro + CAP)



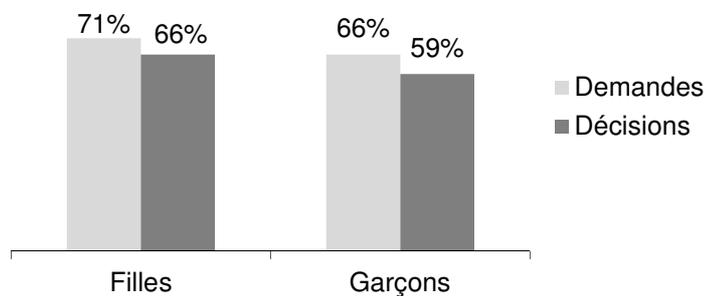
Taux de passage en 2^{de} GT



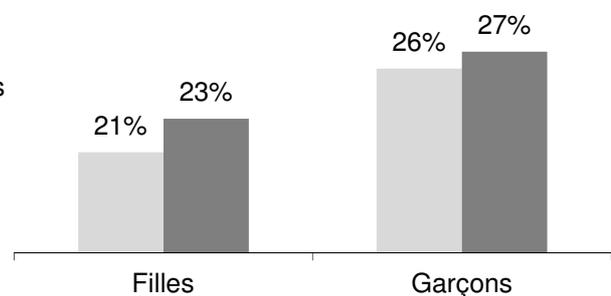
▶ Après la seconde générale et technologique

Les filles demandent et accèdent plus à une 1^{ère} générale que les garçons (5 points d'écart) qui, eux, sont plus nombreux à accéder à la 1^{ère} technologique.

Taux de passage en 1^{ère} générale

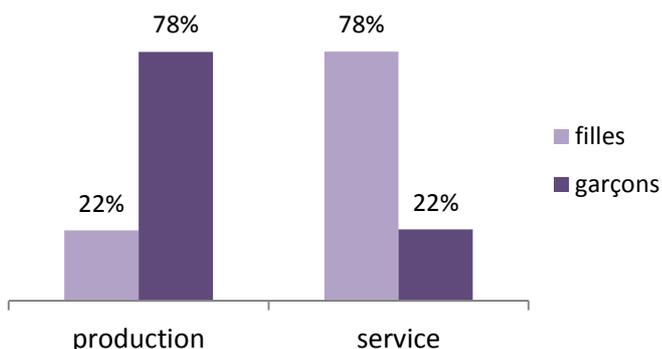


Taux de passage en 1^{ère} technologique

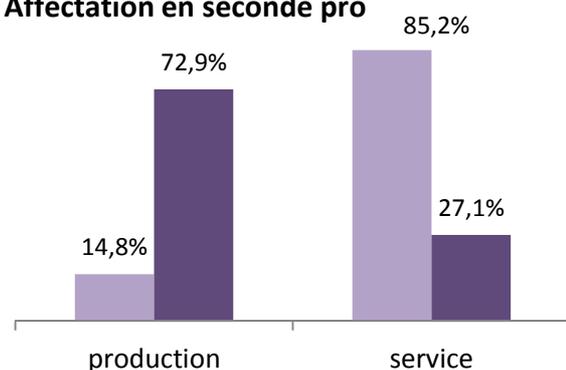


En terme d'affectation, que ce soit en CAP ou en seconde professionnelle, les filles sont surreprésentées dans le secteur des services et les garçons dans celui de la production. En seconde pro, ces derniers sont toutefois plus présents dans le secteur des services que les filles dans celui de la production.

Affectation en CAP



Affectation en seconde pro

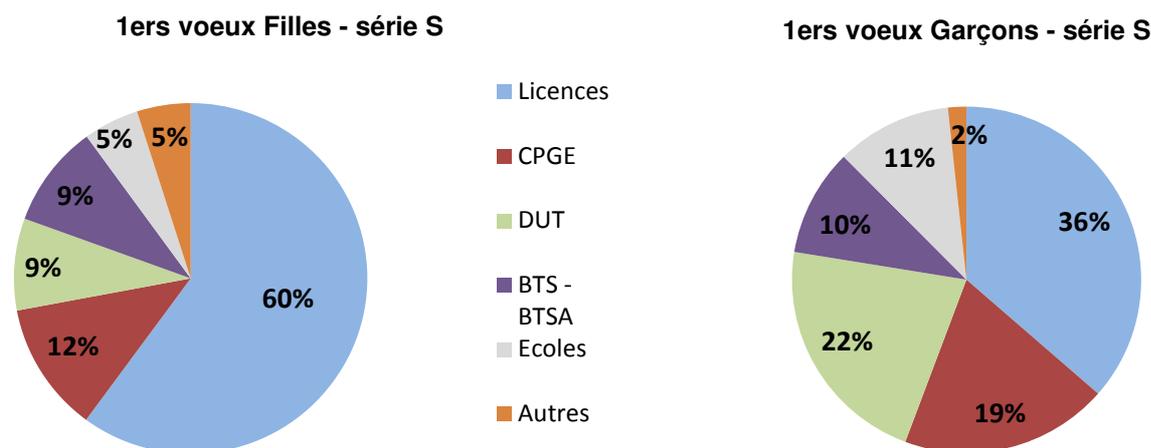


👉 l'orientation après le baccalauréat

Source : procédure admission-postbac 2014

Au sein des séries les plus mixtes, filles et garçons se répartissent comme suit : 46% et 54% en terminale S ; 59% et 41% en terminale STMG ; 60% et 40% en terminale STL ; 62% et 38% en terminale ES. La série S est donc la plus équilibrée. Mais c'est au niveau des demandes de poursuites d'études que s'expriment des différences significatives.

► Série S - Répartition des 1ers vœux selon le genre



A l'exception du BTS, les choix des filles et des garçons se distinguent pour chaque grand type de filière. Les filles plébiscitent plus fortement la licence (6 sur 10 font ce choix) que les garçons. Ces derniers font une plus grande place aux autres voies de formation sélectives que sont les CPGE, les DUT et les écoles.

Filières où les différences sont les plus marquées – sur l'ensemble des 1ers vœux

Filières où les filles sont sureprésentées	filles	garçons	Filières où les garçons sont sureprésentés	garçons	filles
PACES	36%	16%	Licence STAPS	8%	3%
Licence arts lettres langues	2%	1%	CPGE MPSI et PCSI	13%	5%
CPGE BCPST	4%	2%	Ecole d'ingénieurs	9%	3%
BTS services	4%	3%	DUT production	17%	4%

Lexique : CPGE classes préparatoires aux grandes écoles ; PACES première année commune aux études de santé ; BCPST biologie, chimie, physique et sciences de la terre ; STAPS sciences et techniques des activités physiques et sportives ; MPSI math, physique, sciences de l'ingénieur ; PCSI physique, chimie, sciences de l'ingénieur

- 👉 Les garçons demandent plus souvent une CPGE scientifique, encore plus souvent une école d'ingénieurs et un DUT du domaine de la production.
- 👉 Les filles, elles, privilégient le domaine de la santé, **la première année commune aux études de santé recueille plus d'un tiers de l'ensemble des demandes des filles**, contre seulement 16 % chez les garçons. Elles sont aussi deux fois plus nombreuses à opter pour une Licence du domaine Arts lettres langues.

Conclusion

Les garçons réussissent moins bien leur scolarité mais s'orientent vers des études et/ou des secteurs plus porteurs. A l'arrivée, les femmes sont souvent plus diplômées et les hommes, mieux payés.

Le principe de mixité est inscrit dans le code de l'éducation (article L. 121-1) depuis sa modification par la **loi d'orientation et de programme pour l'avenir de l'École de 2005** : « les écoles, les collèges, les lycées et les établissements d'enseignement supérieur [...] contribuent à favoriser la mixité et l'égalité entre les hommes et les femmes, notamment en matière d'orientation. »

Face au constat de la permanence des disparités entre les sexes qui s'expriment dans la réussite et l'échec scolaire, puis l'insertion professionnelle, mais aussi de l'ancrage des représentations sur les compétences supposées des un-e-s et des autres révélées dans la manière d'interroger, de donner la parole, de noter et évidemment d'orienter - la mission d'égalité filles-garçons a fait l'objet en février 2013 d'une nouvelle [convention interministérielle](#).

Au-delà de l'objectif d'équité entre les citoyen-ne-s, l'innovation que réclament les défis à venir se fera grâce à la diversité des regards, des points de vue. La mixité est donc aujourd'hui devenue **un enjeu social et économique** important, recherchée par les organismes de formation et les entreprises.

Pour aller plus loin

Sur le site académique, une rubrique [égalité filles-garçons](#) présente la mission au niveau national. A venir : comment elle se décline et s'opérationnalise au niveau académique, le réseau « égalité filles-garçons » au rectorat, dans les DSDEN et le recensement dans chaque établissement scolaire des actions menées, enfin, les ressources mises à disposition du public et des équipes éducatives, conférences, articles, fiches pédagogiques, expositions, sites web...

Sur le site du Ministère <http://www.education.gouv.fr/cid4006/egalite-des-filles-des-garcons.html>



[Le plan d'action pour l'égalité entre les filles et les garçons à l'école](#) offre aux enseignants des outils et des ressources pour aider à la prise de conscience des préjugés et transmettre une culture de l'égalité entre les sexes.

[Objectif égalité](#) de l'Onisep sensibilise les jeunes aux stéréotypes en matière de formations et de métiers. Ce site aborde les thématiques du choix d'études, du premier emploi ainsi que de l'égalité des droits dans la vie professionnelle.



[Femmes et mathématiques](#) ; [Femmes et sciences](#) ; [Femmes ingénieurs](#)
[Elles bougent](#) sont des sites dédiés à la promotion des femmes dans les domaines scientifiques et techniques.